

Portrait de l'enseignement au Canada





L'éducation au Canada : une compétence provinciale

Loi constitutionnelle de 1867

Le domaine de l'éducation est une compétence qui relève des gouvernements provinciaux.

Il n'existe pas de ministère de l'éducation du Canada, mais bien 13 ministères provinciaux et territoriaux.

Bien que ces systèmes éducatifs aient des structures comparables, ils se distinguent également sur le plan de la législation, des politiques et des programmes.





Rôle du gouvernement fédéral

Tandis que les provinces et territoires assurent la prestation et la gouvernance de l'éducation, le gouvernement fédéral joue un rôle clé de soutien.

Il finance l'éducation des peuples autochtones, soutient l'apprentissage bilingue et investit dans la recherche et l'innovation postsecondaires par l'entremise de conseils nationaux de recherche.

Le gouvernement fédéral offre également une aide financière aux étudiant.e.s, favorise l'éducation internationale et contribue au développement des compétences et des programmes de formation grâce à des partenariats avec les provinces et les secteurs industriels.

Et pour soutenir la planification nationale, il recueille et diffuse des données importantes sur l'éducation par l'entremise de Statistique Canada.

En résumé, le gouvernement fédéral contribue à renforcer le système d'éducation du Canada, mais ce sont les provinces et les territoires qui en assurent la mise en œuvre à travers le pays.



Les systèmes éducatifs

Trois niveaux d'enseignement

1. Primaire

2. Secondaire

3. Post-secondaire ou
Enseignement supérieur



Enseignement public offert gratuitement

Scolarité obligatoire de 6 ans à 17 ou 18 ans



Enseignement public et privé

Financé par des fonds publiques et des droits de scolarité

Variété de programmes de formation

Diplômes reconnus au Canada et à l'étranger

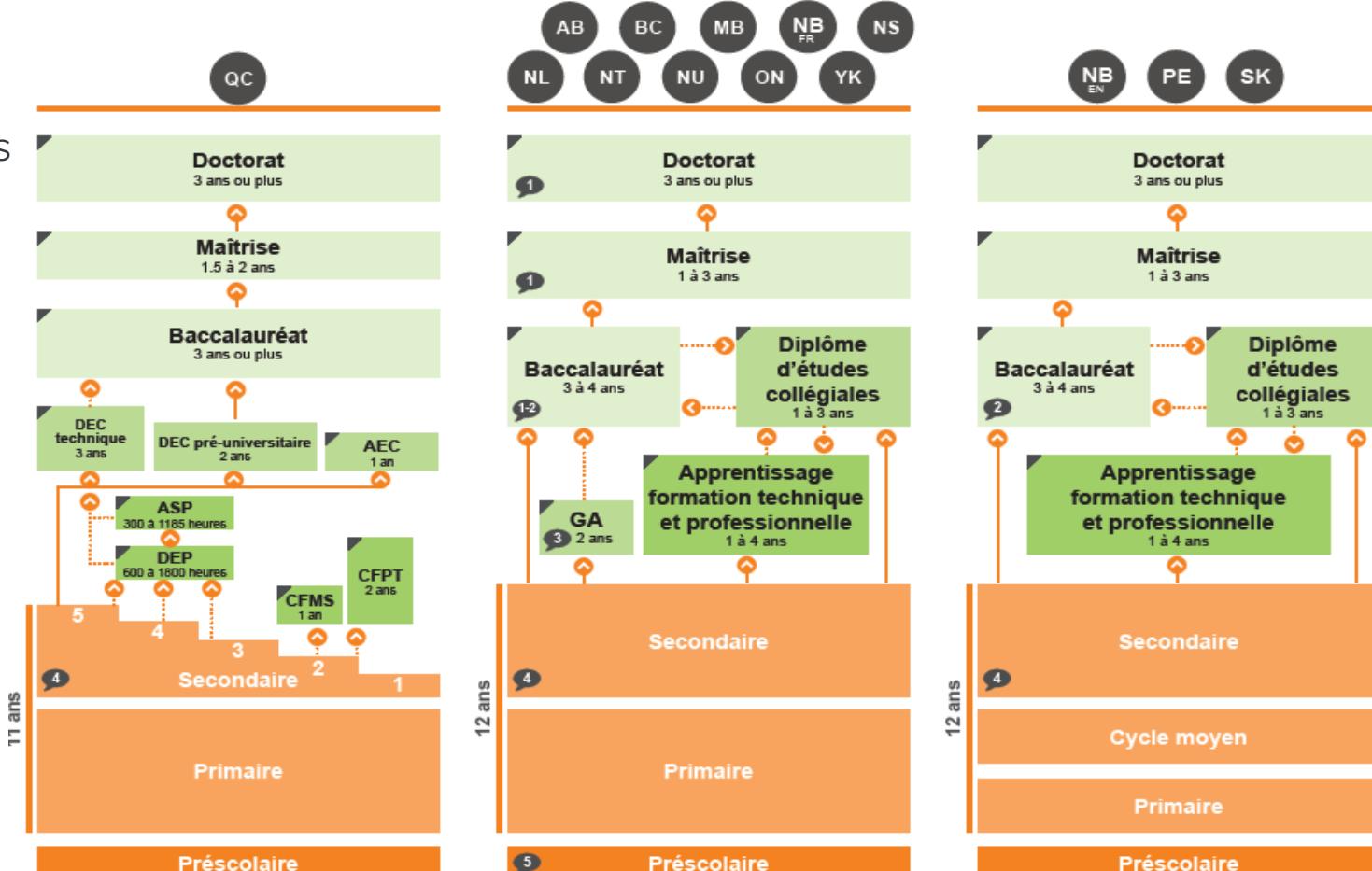
Les systèmes d'éducation du Canada

Au Québec, deux échelons post-secondaires :

- Collégial (2-3 ans)
- Universitaire

Au Canada, trois cycles d'études universitaires :

- Baccalauréat (3-4 ans)
- Maîtrise (1-3 ans)
- doctorat (3 ans +)



Notes

- Les collèges et universités peuvent offrir des programmes de certificat de durée variable.
- Bien que les programmes de formation continue et de formation générale des adultes ne soient pas représentés ici, divers paliers d'enseignement peuvent en offrir.



Les types d'établissements

Système de la maternelle à la 12e année (public ou privé) :

- École primaire ou école élémentaire
- École intermédiaire
- École secondaire

Enseignement postsecondaire :

- Système des cégeps (Québec)
- Écoles de langues
- Universités (publiques ou privées)
- Collèges et instituts (publics ou privés)



Système de la maternelle à la 12e année

Le système d'éducation du Canada est conçu pour offrir aux apprenant.e.s une éducation de haute qualité, de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires. La scolarité obligatoire commence généralement vers l'âge de six ans, lorsque les enfants entrent à l'école primaire, et se poursuit jusqu'à 17 ou 18 ans, selon la province ou le territoire, ce qui correspond à l'achèvement de l'école secondaire. Ce parcours complet est souvent appelé le système de la maternelle à la 12e année.

Pour commencer, l'école primaire, qui va de la maternelle à la 6^e année. Vient ensuite l'école intermédiaire, qui comprend généralement les 7^e à 9^e années (ce qui n'est toutefois pas le cas dans toutes les provinces). Puis, vient l'école secondaire, qui comprend généralement les 9^e ou 10^e années jusqu'à la 11^e ou 12^e année. Au Québec, l'école secondaire se termine à la 11^e année, et les étudiant.e.s accomplissent une étape supplémentaire avant l'université grâce au système des cégeps.

Le système canadien de la maternelle à la 12^e année prépare les élèves à réussir dans l'enseignement postsecondaire et dans la vie après l'école, en mettant fortement l'accent sur la pensée critique, la collaboration et l'apprentissage tout au long de la vie.



Cégeps

Le Québec compte 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) publics, qui offrent une étape unique entre l'école secondaire et l'université ou le marché du travail. Ces établissements sont au cœur du système postsecondaire québécois et sont reconnus pour offrir une éducation accessible, structurée et pertinente sur le plan professionnel.

Tous les cégeps publics sont financés par le gouvernement et relèvent du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec. Bien que la majorité soient des établissements francophones, six fonctionnent principalement en anglais. Les cégeps doivent respecter les normes de qualité et les cadres curriculaires provinciaux afin d'assurer la cohérence académique et la reconnaissance des diplômes.

Les cégeps offrent deux principaux types de programmes :

- Programmes préuniversitaires de deux ans, qui préparent les étudiant.e.s aux études universitaires.
- Programmes techniques de trois ans, qui permettent aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail ou poursuivre une formation supplémentaire.

Les cégeps mettent l'accent sur de petites classes, des laboratoires pratiques et de solides partenariats avec les employeurs, en particulier dans les programmes techniques. Beaucoup incluent également des stages, offrant aux étudiant.e.s une expérience pratique précieuse.

En plus des programmes menant à un diplôme, les cégeps offrent de la formation continue, de l'éducation pour adultes et des programmes passerelles pour les étudiant.e.s en transition entre les systèmes éducatifs ou cherchant de nouvelles voies professionnelles. Les diplômes de cégep sont largement reconnus au Québec et au-delà, offrant un accès direct à l'université ou à l'emploi dans des secteurs tels que la santé, la technologie, les affaires et les métiers spécialisés.



Écoles de langues

Le Canada compte également plus de 225 écoles de langues et programmes passerelles accrédités, offrant un enseignement en anglais, en français ou dans les deux langues. Les programmes de langues sont offerts par les collèges et universités publics, ainsi que par des établissements de langues privés. Plusieurs sont membres de Langues Canada, qui garantit des normes nationales de qualité en matière d'enseignement, de programmes et de soutien aux étudiant.e.s.

Les programmes vont de l'enseignement général de l'anglais ou du français, à la préparation académique pour l'admission au collège ou à l'université, en passant par la préparation aux tests IELTS, TOEFL ou TEF, ainsi que des cours de communication professionnelle et d'affaires.

De nombreux établissements proposent des programmes passerelles en langues, des parcours structurés permettant aux étudiant.e.s de satisfaire aux exigences de compétence linguistique pour l'admission dans un collège ou une université partenaire, sans avoir besoin de passer un test de langue standardisé distinct.

La formation linguistique est souvent à temps plein et immersive, avec des dates de début flexibles, de petites classes et des services de soutien pour aider les étudiant.e.s à s'adapter à la vie académique et culturelle au Canada.

Ces programmes offrent bien plus que l'apprentissage des langues : ils aident les étudiant.e.s internationaux.ales à gagner en confiance, à développer des compétences académiques et à effectuer une transition harmonieuse vers l'enseignement postsecondaire canadien ou le marché du travail.



Les universités

Le Canada compte plus de 100 universités, offrant une vaste gamme de programmes académiques et professionnels dans toutes les provinces et tous les territoires, dont des certificats et des cours de perfectionnement professionnel, des baccalauréats de 3 à 4 ans, des maîtrises de 1 à 2 ans et des doctorats de 3 à 5 ans ou plus.

La plupart des universités canadiennes sont publiques et partiellement financées par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Un petit nombre d'universités privées, souvent à vocation religieuse ou spécialisée, existent également au Canada et doivent respecter les normes de qualité provinciales pour délivrer des diplômes reconnus.

Ces établissements sont réputés dans le monde entier pour leurs normes académiques élevées, l'excellence de leur recherche et leurs environnements d'apprentissage inclusifs. Les diplômes universitaires canadiens sont reconnus à l'échelle mondiale, ouvrant des portes à des études supérieures, à des carrières internationales et à des parcours post-diplôme au Canada.



Les collèges et instituts

Le Canada compte également plus de 200 collèges publics et écoles polytechniques, offrant une large gamme de programmes appliqués et axés sur la carrière dans toutes les provinces et tous les territoires, notamment des certificats, des diplômes et des grades d'études appliquées, généralement d'une durée de un à quatre ans, ainsi que des microcertifications, des programmes passerelles et de la formation continue. Ces établissements sont réputés pour leurs solides liens avec l'industrie, leur formation pratique et leur engagement envers la réussite des étudiant.e.s.

La plupart des collèges et écoles polytechniques canadiens sont financés par des fonds publics et relèvent de la compétence des provinces ou des territoires. Il existe également un certain nombre de collèges privés à vocation professionnelle, qui offrent principalement une formation spécialisée ou vocationnelle. Les programmes sont conçus pour répondre aux besoins du marché du travail et incluent souvent des stages coopératifs, des apprentissages ou des formations intégrées au travail, de façon à aider les étudiant.e.s à être prêt.e.s à entrer sur le marché de l'emploi dès l'obtention de leur diplôme.

Les diplômes des collèges et écoles polytechniques canadiens sont reconnus partout au Canada et à l'international pour leur orientation pratique, leur pertinence concrète et leurs solides passerelles vers l'emploi ou la poursuite des études.



Associations pancanadiennes



Bureau canadien de
l'éducation internationale



Canadian Association of
Public Schools - International | Association canadienne des
écoles publiques - International



Universités
Canada.



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



Associations provinciales





Principaux organismes subventionnaires

À l'échelle fédérale

- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
- Instituts de recherche en santé (IRSC)
- Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)